



2024

## LES ESPACES SANS TABAC LABELLISÉS PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique met en place des Espaces sans tabac en partenariat avec les collectivités territoriales.

### 1. LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME, UNE PRIORITÉ MAJEURE DE SANTÉ PUBLIQUE

► Le gouvernement a fait de la lutte contre le tabac une priorité. Dans sa stratégie décennale (2021-2030) de lutte contre le cancer, parmi ses axes forts il y a : « l'ambition d'une société sans tabac » et le souhait de « bâtir la première génération sans tabac à l'horizon 2032 ».

► Dans son **nouveau Programme national de lutte contre le tabac** (PNLT 2023-2027), il souhaite s'appuyer sur cinq piliers principaux pour atteindre ses objectifs :

1. Prévenir l'entrée dans le tabagisme, en particulier chez les jeunes ;
2. Accompagner les fumeurs, en particulier les plus vulnérables ;
3. Préserver notre environnement de la pollution liée au tabac ;
4. Transformer les métiers du tabac et lutter contre les trafics ;
5. Améliorer la connaissance sur les dangers liés au tabac.

► **L'une des mesures phares de ce programme est la généralisation des espaces sans tabac** à toutes les plages, parcs publics, forêts et aux abords extérieurs de certains lieux publics à usage collectif tels que les établissements scolaires et de santé.

► **Une décision saluée par la Ligue contre le cancer qui défend cette mesure depuis de nombreuses années** et qui est à l'origine des labels « Espace sans tabac » et « Plage sans tabac ».

### 2. QU'EST-CE QU'UN ESPACE SANS TABAC ?

► **Les Espaces sans tabac** sont des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés où la consommation de tabac est interdite tels que des plages, des piscines, des parcs, des jardins, des abords d'écoles ou d'espaces sportifs... Ces lieux, qui accueillent un public majoritairement familial sont ainsi préservés de la pollution tabagique tant sur le plan sanitaire qu'environnemental.

► **Lancé par la Ligue contre le cancer, le label « Espace sans tabac »** a pour vocation de proposer - en partenariat avec les collectivités territoriales - la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006). Pour les plages, ce label se décline en « Plage sans tabac ».

► La Ligue contre le cancer encourage et accompagne ainsi la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant son label aux Villes qui s'engagent dans cette voie, combat indispensable pour la santé de leurs concitoyens.

► Le label est promulgué par arrêté municipal à la suite de la signature d'une convention entre la commune et la Ligue. Son statut est soit saisonnier soit permanent et accompagné d'actions de prévention.

### 3. QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN ESPACE SANS TABAC ?

► Un Espace sans tabac répond à plusieurs objectifs :

1. **Dénormaliser le tabagisme ;**
2. **Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes ;**
3. **Encourager l'arrêt du tabac ;**
4. **Promouvoir la mise en place d'espaces publics sains ;**
5. **Préserver l'environnement des mégots de cigarette et des incendies ;**
6. **Éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celui des enfants.**

### 4. QU'ENTEND-ON PAR « DÉNORMALISER LE TABAGISME » ?

► La dénormalisation vise à **changer les attitudes face à ce qui est généralement considéré comme un comportement normal** et acceptable.

► Fumer ne devrait pas être considéré comme un acte normal car le tabac n'est pas un produit commercial comme les autres. Il est **néfaste pour la santé**. Aussi, il est primordial de changer les attitudes face à la cigarette et de permettre à quiconque d'évoluer dans un espace sans tabac pour la protection et la santé de tous.

► Les Espaces sans tabac visent à dénormaliser le tabagisme dans les espaces publics fréquentés par les enfants afin de **réduire la présence des cigarettes dans leur quotidien**. Objectifs : prévenir l'entrée dans le tabagisme des plus jeunes et favoriser l'arrêt du tabac.

### 5. ENCOURAGER LE CIVISME, LE COMPORTEMENT EXEMPLAIRE, LE RESPECT D'AUTRUI

► Les Espaces sans tabac sont situés autour des **zones de présence des enfants**.

► La transmission c'est bien, l'exemplarité, c'est mieux ! Les parents fumeurs ont 3 fois plus de risque de voir leurs enfants allumer leur première cigarette à l'âge de 11 ans. **Donner le bon exemple, c'est le meilleur moyen pour espérer voir ses enfants adopter les bons comportements pour leur avenir.**

► Dans les espaces extérieurs, où se mêlent fumeurs, non-fumeurs mais aussi jeunes enfants, personnes fragiles ou femmes enceintes, c'est la convivialité qui prime ! Ne pas fumer dans un lieu fréquenté, c'est montrer de la considération, du respect pour les autres.

### 6. PAS DE STIGMATISATION DES FUMEURS

► **La mise en place d'Espaces sans tabac n'est pas synonyme de stigmatisation des fumeurs. L'objectif est de sortir le tabac de l'espace public.** Si l'on souhaite une génération de non-fumeurs, il faut que le tabac soit moins visible des enfants.

► La zone d'Espace sans tabac est réduite par rapport à l'ensemble de l'espace où il est possible de fumer.

► La démarche se veut pédagogique : **pas de verbalisation ; pas d'amende** dans un premier temps. Grâce à une bonne communication, une sensibilisation du public, une auto-régulation se met peu à peu en place.

► C'est aussi pour les fumeurs, un moment privilégié de non-consommation en présence d'enfants. Ils sont bien placés pour savoir qu'il est difficile d'arrêter de fumer (30% des fumeurs quotidiens des Pays de la Loire déclarent avoir envie d'arrêter de fumer dans les 6 prochains mois – Source ORS Pays de la Loire). Par ailleurs, ceci permet l'encouragement à la réduction du tabagisme et amorce une réflexion sur sa consommation.

### 7. UNE INITIATIVE PLÉBISCITÉE

► **L'interdiction de fumer dans des espaces extérieurs bénéficie d'un soutien massif de la population** tant parmi les fumeurs que les non-fumeurs (sondage Ipsos, 2020).

Les personnes interrogées soutiennent l'interdiction de fumer à :

- 89% dans les parcs et jardins publics dédiés aux enfants ;
- 86% aux abords des établissements scolaires ;
- 81% dans les gradins des stades ;
- 79% sous et aux abords des abribus, dans les files d'attente extérieures ;
- 81% sur les plages.

## 8. OÙ TROUVE-T-ON DES ESPACES SANS TABAC ?

► **Le premier Espace sans tabac a été inauguré à Nice en 2012.** Depuis, les Espaces sans tabac ne cessent de se développer en France.

► **Fin 2023, on en dénombrait 7 000 dans notre pays.**

► **En Loire-Atlantique, on en compte 66** (à avril 2024) et 152 sont en cours de labellisation (8 à Orvault, 144 à Nantes)

- **21** Espaces sans tabac à Pornichet (9 zones sur les plages ; 12 devant les écoles, crèche, collège, skate-parc... de la Ville)
- **9** Espaces sans tabac à Saint-Nazaire (plage principale ; abords du collège Albert-Vinçon ; square Louis Aragon ; école Léon Blum ; école Albert Camus ; école Chateaubriand ; école Jules Ferry ; école Jean Jaurès ; une portion du parc paysager)
- **1** Espace sans tabac à La Bernerie en Retz (plage du plan d'eau Maurice-Giros)
- **7** Espaces sans tabac à Nantes (dans cinq parcs et devant 2 écoles)
- **4** Espaces sans tabac au Pouliguen (plage du Nau et les abords du collège Jules Verne et écoles Sainte Marie et Paul Lesage)
- **6** Espaces sans tabac à Batz sur Mer (plages du Port Saint-Michel, La Gouvelle, Valentin ; devant les 2 écoles ; parc du Petit bois).
- **2** Espace sans tabac à Pornic (plage de la Source et plage de la Birochère)
- **4** Espaces sans tabac à Vair sur Loire (aux abords des 4 écoles)
- **2** Espaces sans tabac à Montoir de Bretagne (parc de l'Aventurier et aux abords de la Maison des jeunes)
- **3** Espaces sans tabac à la Grigonnais (devant 2 écoles et l'aire de jeux de la mairie)
- **3** Espaces sans tabac à Chauvé (école du Parc, école Saint-Joseph, aire de jeux du parc de loisirs)
- **4** Espaces sans tabac à Sainte-Pazanne (abords des écoles Maurice Pigeon sites 1 & 2, école Notre Dame de Lourdes, Maison de la petite enfance - Enfance - accueil de loisirs).

► Ailleurs, dans le monde, il existe des Espaces sans tabac. Aux Etats-Unis, les Villes de New York et Los Angeles ont été les premières à interdire de fumer dans les aires de jeux, les parcs publics et sur les plages. Cette mesure s'est largement développée ces dernières années en Australie, à Singapour, en Nouvelle-Zélande, en Thaïlande, aux Philippines, au Japon, au Canada...

## 9. LE TABAC, PREMIÈRE CAUSE ÉVITABLE DE CANCER

► **Chaque année, en France, le tabac est responsable de 75 000 décès dont 45 000 par cancer.** Chaque jour, c'est plus de 100 personnes qui meurent d'un cancer lié au tabac.

► **Le tabac est la première cause de cancers et le premier facteur de risque (19,8% des causes de cancer).**

► Le tabac est un produit psychoactif à fort pouvoir addictif. Il contient de la nicotine qui engendre une dépendance rapide. Elle peut s'installer en quelques semaines (et est plus forte chez les jeunes). En se consommant, le tabac dégage de nombreuses substances toxiques, dont les goudrons, qui provoquent des cancers.

► Le tabac est impliqué dans :

- 80% des cancers du poumon ;

- 70 % des cancers des voies aérodigestives supérieures (bouche, larynx, pharynx, œsophage) ;
- 50 % des cancers de la vessie.

Le tabac est également impliqué comme « co facteur » d'autres cancers : foie, pancréas, estomac, reins, col de l'utérus, sein, côlon rectum, ovaires, leucémies ; soit au total impliqué dans 17 localisations de cancers. (*Source Institut national du cancer*)

## 10. LE TABAC NÉFASTE AUSSI POUR L'ENVIRONNEMENT

► Les Espaces sans tabac permettent aussi d'accentuer la chasse aux mégots de cigarette. Ils contiennent des perturbateurs endocriniens qui passent dans les nappes phréatiques. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Les mégots mettent jusqu'à 12 ans pour se dégrader (selon le Centre national contre le tabagisme – CNCT) tout en libérant des substances toxiques telles que l'arsenic ou le chrome.

► **20 000 à 25 000 tonnes de mégots sont jetés chaque année en France.** Au-delà d'une priorité de santé, la mise en place d'Espaces sans tabac est une mesure de protection de l'environnement.

► Par ailleurs, cette pollution a un coût. **Le ramassage des mégots de cigarette est à la charge des collectivités,** financé par les impôts locaux.

## 11. LES AUTRES ACTIONS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR LUTTER CONTRE LE TABAC

► **La Ligue anime un Groupe d'entraide à l'arrêt du tabac** plusieurs fois par an. Le groupe d'entraide est modéré par deux ex-fumeurs, bénévoles de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique. Les participants peuvent échanger sur leur expérience commune et bénéficier d'un soutien mutuel pendant trois mois. Des professionnels (tabacologue, sophrologue, diététicienne, socio-esthéticienne) interviennent lors de certaines séances.

*Les séances se déroulent une fois par semaine, le mercredi, de 18h30 à 20h en distanciel. Gratuit, sur inscription : 02 72 25 89 03 / [prevention.cd44@ligue-cancer.net](mailto:prevention.cd44@ligue-cancer.net)*

► **La Ligue sensibilise les élèves 9 à 13 ans aux dangers du tabac** en collaboration avec l'Éducation nationale. Elle s'appuie sur sa mallette pédagogique Explo'tabac pour aborder le sujet de manière ludique, pédagogique et interactive. Le choix de s'adresser aux 9-13 ans n'est pas anodin. En France, l'âge moyen d'initiation à la première cigarette est de 13 ans. Il faut donc en parler en amont pour les informer et les amener à réfléchir aux raisons qui poussent à consommer du tabac ; réfléchir aux arguments à avancer pour dire non ; les astuces pour résister à la tentation.

*Remise de la mallette pédagogique à la suite d'un temps de sensibilisation (instituteurs, professeurs, infirmières scolaires). Gratuit, sur demande : 02 72 25 89 03 / [prevention.cd44@ligue-cancer.net](mailto:prevention.cd44@ligue-cancer.net)*

## LIENS UTILES

► [Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 31 mai 2023, n°9-10 Journée mondiale sans tabac, 31 mai 2023 : Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 31 mai 2023, n°9-10 Journée mondiale sans tabac, 31 mai 2023 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

► [Institut national du cancer : le tabac](#) ; [Le tabac, premier facteur de risque évitable de cancers - Tabac \(e-cancer.fr\)](#)

## ANNEXE

► Observatoire régional de la santé Pays de la Loire : « Tabac et cigarette électronique en Pays de la Loire : résultats du baromètre de Santé publique France 2021 ».

## CONTACT PRESSE

► Stéphanie Le Goff, responsable communication  
Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique

[stephanie.legoff@ligue-cancer.net](mailto:stephanie.legoff@ligue-cancer.net) / 02 40 14 03 14 / 07 86 37 88 18

# Tabac et cigarette électronique en Pays de la Loire

Résultats du Baromètre de Santé publique France 2021

Février 2024

## Chiffres-clés

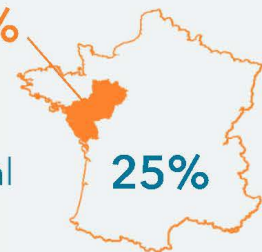
Plus d'1 Ligérien de 18-75 ans sur 5 fume quotidiennement en 2021

→ 600 000 personnes dans la région

Un tabagisme quotidien globalement **en recul...**



... qui reste **moins fréquent** qu'au plan national



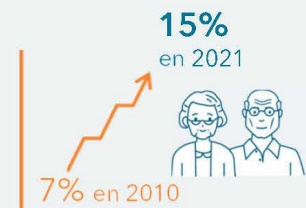
Le tabagisme quotidien **baisse** uniquement chez les 18-34 ans...



... est plutôt **stable** chez les 35-54 ans...



... il **augmente** chez les 55-75 ans



**Les hommes** plus souvent concernés que les femmes mais un écart qui s'est réduit



Lecture : En Pays de la Loire, la proportion des hommes déclarant fumer quotidiennement est passée de 31% en 2010 à 25% en 2021. Chez les femmes, cette proportion est globalement stable.

## Des inégalités sociales marquées et qui se creusent



**35%** de fumeurs quotidiens chez les **ouvriers**

**9%** de fumeurs quotidiens chez les **cadres** et professions intellectuelles supérieures



**32%** de fumeurs quotidiens chez les Ligériens ayant les **revenus les + faibles\*** en 2021

**13%** de fumeurs quotidiens chez les Ligériens ayant les **revenus les + élevés\*** en 2021

→ **32%** en 2014

→ **23%** en 2014

\* Revenus mensuels (par unité de consommation) faibles : < 1 150 €, élevés : > 1 800 €



**30%** des fumeurs quotidiens déclarent avoir envie d'**arrêter de fumer** dans les 6 prochains mois

**6%** des habitants ont un **usage quotidien de la cigarette électronique** en 2021

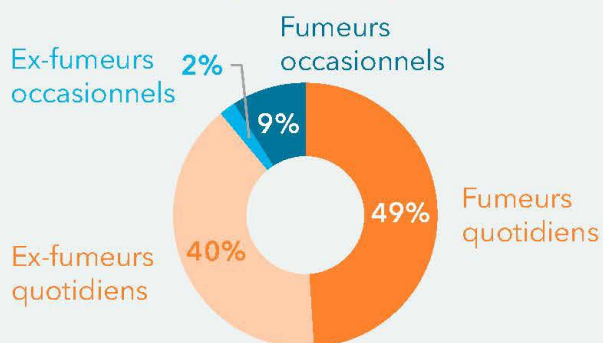
Un usage en forte hausse

→ **3%** en 2017

notamment chez les fumeurs quotidiens



Profil des vapoteurs quotidiens



Lecture : En 2021, parmi les Ligériens déclarant vapoter quotidiennement, 49% déclarent aussi fumer tous les jours.